

« Créatrices d'avenir » : 1^{er} concours d'Île-de-France dédié aux femmes entrepreneurs

Paris, 8 décembre 2015

Le 8 décembre 2015, Initiative Île-de-France mettait à l'honneur, pour la cinquième année consécutive, six femmes entrepreneurs de la région et leur remettait le prix « Créatrices d'avenir ». Parmi elles, Gwendoline Cotrez a reçu le Prix de l'Innovation Solidaire pour son entreprise « Movadom » dont le siège social est 1 Cité Michelin, 95240 Corneilles-en-Parisis. L'originalité de sa structure ? L'accompagnement des personnes âgées en situation de handicap pendant les déménagements. L'idée est simple mais le concept n'existait pas encore en France. Portrait.

L'entrepreneuse

Après un master 2 « transport et logistique » en apprentissage chez BP France, suivi d'un CDD au sein de la même entreprise, Gwendoline a ressenti un besoin de « plus d'autonomie, mais également d'avoir un métier qui ait du sens et réponde à mes valeurs ». Et puis un jour, la douloureuse question de savoir comment faire pour déménager si ses grands-parents venaient à disparaître se pose. Après quelques recherches, Gwendoline Cotrez découvre le « senior move manager », un métier venu des Etats-Unis mais qui n'existait pas – encore – en France. C'est le début d'une belle aventure. En 2012, un peu d'huile de coude, « une bonne dose d'empathie et de solides connaissances en transports » : Movadom est créée. Les premiers temps, la société est gérée en statut auto-entrepreneur pour « voir comment le marché réagit à ce nouveau service » précise Gwendoline Cotrez. Puis en mars 2015, Movadom passe en SAS (Société par Action Simplifiée). Pour le moment la jeune chef d'entreprise travaille en petit comité, avec seulement une stagiaire et une apprentie. L'entreprise, présente en Île-de-France, reçoit le soutien financier de sa région, le Val-d'Oise, par l'intermédiaire de la structure Initiative95. Se développer ? Gwendoline pense d'abord à « répondre

aux demandes des autres régions » mais parle déjà de l'avenir. La création d'une agence en Normandie, notamment, avec l'aide de l'ADRESS (agence régionale d'économie sociale et solidaire) fait partie de ses projets.

Le Prix

Edouard de Pengilly, Président d'Initiative Île-de-France, explique que l'objectif du Prix « Créatrices d'avenir » est de mettre à l'honneur les femmes qui entreprennent. Celles qui « contribuent aujourd'hui au développement économique et à la création d'emplois en Île-de-France ».

La lauréate du Prix « Créatrice d'avenir » dans la catégorie « Innovation Solidaire » indique que c'est d'abord l'expression même de « créatrices d'avenir » qui l'a séduite. « L'idée d'être une femme entrepreneuse me plaisait beaucoup », développe Gwendoline Cotrez. Mais la sémantique ne représentait qu'une valeur ajoutée à la jolie récompense initiale (5 000 euros). « Bien sûr, ce concours était aussi une opportunité pour moi de rencontrer des professionnels et de potentiels partenaires afin d'accroître ma visibilité », conclue Gwendoline Cotrez, somme toute ravie de cette belle percée dans le milieu de l'entrepreneuriat.

2015-1300

Marie-Stéphanie Servos



Gwendoline Cotrez

Chiffres clés de l'entrepreneuriat des femmes en Île-de-France

30% des créations d'entreprises sont portées par des femmes.

77% des femmes dirigent seules leur entreprise.

76% des femmes sont accompagnées par un organisme ou une personne et 46% par des professionnels (39% pour la création d'entreprise globale).

70% des entreprises créées par les femmes sont des

entreprises individuelles.

1 entreprise innovante sur 10 est dirigée par une femme

20% des créations d'entreprise dans l'industrie sont portées par des femmes.

8 000€, c'est le capital de départ de plus de la moitié des femmes.

34% démarrent leur activité avec moins de 4 000€

8% des femmes (autant que les hommes) se lancent avec plus de 80 000€.

72% des femmes ont comme premier objectif d'assurer leur propre emploi (62% pour les hommes).

16% des femmes prévoient de recruter des salariés (27% des hommes).

Sources : Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes APCE